

Le député Olivier Serva s'extasie de sa visite à la prison de Basse-Terre

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / LA RÉDACTION

18 juin 2021



Basse-Terre, 16 juin. “Grand plaisir”, “accueil chaleureux” et “satisfaction” pour le député LREM Olivier Serva après la visite à la maison d’arrêt du chef-lieu le 16 juin. Photo : FB Olivier SERVA

C’est avec une pluie d’éloges qu’Olivier Serva a rendu compte de sa visite à la maison d’arrêt de Basse-Terre le 16 juin. Dans un message de 7 phrases publié le lendemain sur Facebook, le député de la 1^{re}

circonscription dit avoir " *pu constater que malgré la vétusté des lieux [NDLR les locaux les plus récents datent de 1860], c'est une maison d'arrêt qui a su optimiser son fonctionnement pour placer les détenus au centre du dispositif.* " Après avoir cité en exemple le fait que les détenus préparent eux-mêmes leurs repas et bénéficient de formations – signe pour lui de performance —, le parlementaire a confié avoir dans l'enceinte carcérale " *croisé avec grand plaisir Madame Simone Schwarz-Bart qui y animait un atelier de lecture.* " Avant de remercier " *le directeur, son adjoint ainsi que le responsable des cellules pour leur accueil chaleureux* " Olivier Serva a " *constaté avec satisfaction que le gouvernement avait tenu sa promesse de construction d'une nouvelle maison d'arrêt, puisque les travaux sont en cours.* " Mais c'est à tort que le Guadeloupéen membre de la majorité présidentielle LREM attribue au gouvernement macroniste la décision de reconstruction de la prison de Basse-Terre. Qualifiée de bagné épouvantable, la plus ancienne prison de France (les bâtiments construits en 1664 pour un couvent-hôpital, ont été convertis en 1792 en prison), devait être démolie puis reconstruite pour 2021. Jean-Jacques Urvoas ministre de la Justice de Manuel Valls, était venu l'annoncer en Guadeloupe en juillet 2016. Finalement les travaux débutés en 2019 devraient se terminer en 2024. Un rapport d'expertise rendu en 2011 épinglait l'établissement à cause de la vétusté, la promiscuité et le manque d'hygiène imposés aux personnes détenues. " L'air et la lumière ne pénètrent qu'à travers des lames verticales de béton orientées formant claustras, qui, selon certains prisonniers, laissent aussi passer la pluie ". À la maison d'arrêt de Basse-Terre " constituée de très vastes dortoirs et de quelques cellules individuelles " qui accueillent 244 lits pour une capacité théorique de 130 places l'administration pénitentiaire soutient que " les cellules collectives respectent une donnée essentielle de la culture caribéenne à savoir la vie communautaire " pouvait-on y lire. Dix ans après ce brûlot, Olivier Serva aura lui user de pommade.